



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 53298

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les recommandations exprimées dans le rapport relatif « aux freins non financiers au développement de l'apprentissage ». Le rapporteur recommande d'étudier la suppression du contrôle terminal pour les formations de niveau V, d'étendre le contrôle en cours de formation (CCF) pour les formations de niveaux IV et III et d'organiser *a minima* deux sessions de jurys par an. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53298

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3162

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)